Cantine : les caisses des écoles publiques de Paris doivent disposer des mêmes moyens pour des repas de qualité

À Paris, la qualité des repas servis dans les cantines des écoles publiques varie considérablement selon les arrondissements.

Cette inégalité devant la nourriture peut et doit être combattue : chacune des 20 caisses des écoles doit disposer du même budget par repas. Pour atteindre cet objectif, il faut que les subventions municipales corrigent les différences de revenu des Parisiens.

Le principe des tarifs dégressifs doit être maintenu : il permet l'accès du plus grand nombre à la cantine. Mais les différences de recettes entre caisses des écoles aboutissent, avant subventions, à de grands écarts de budget par repas. Actuellement, les subventions de la Mairie de Paris ne compensent pas complètement ces inégalités et certaines caisses des écoles se retrouvent dans l'incapacité d'offrir des repas de qualité aux élèves des écoles.

Nous, parents d'élèves, demandons que la Mairie de Paris redéfinisse les modalités d'attribution de ses subventions afin que celles-ci compensent intégralement les différences de revenu moyen entre arrondissements.

Prénom NOM	Ecole	Arrondissement	signature